



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

ESAT

Question écrite n° 79438

Texte de la question

Mme Isabelle Le Callennec attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion sur les moyens accordés aux établissements et services d'aide par le travail (ESAT). Cette année, l'État va attribuer 2,75 milliards d'euros aux ESAT. Les créations de place ont été gelées depuis 2013. Selon certains organismes associatifs, il y aurait 400 000 demandes en attente et de nombreuses structures vétustes. Elle lui demande de bien vouloir lui préciser le nombre précis de demandes en attente, ainsi que la volonté du Gouvernement en la matière.

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Le Callennec](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 79438

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Handicapés et lutte contre l'exclusion

Ministère attributaire : Personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 mai 2015](#), page 3552

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)